

# Newsletter

I/2015

*Chers collègues*

*Mesdames, Messieurs*

*Le groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation GP FRI sera tout particulièrement mobilisé en 2015, d'abord dans les débats sur la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse, puis en fin d'année, lorsqu'il s'agira pour nous d'empoigner plus à fond le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2017-2020 (message FRI).*

*En une période de grands défis comme la nôtre, les accords de financement portant sur la période 2017-2020 constituent, au cœur même de nos activités, par définition une tâche prioritaire à laquelle nous devons consacrer nos meilleurs efforts. En automne 2015, nous vous invitons à une séance pour pouvoir discuter du message FRI et le préparer. Veuillez réserver dès aujourd'hui la date du jeudi 24 septembre à l'Hôtel Bellevue Palace à Berne.*

*Nous vous tiendrons informés - D'avance merci pour votre engagement!*

*Pour ce qui est de la présente session parlementaire, soyons attentifs à l'ordre du jour concernant l'encouragement de la relève scientifique et du recours à la main-d'œuvre indigène! Par ailleurs, nous traiterons de manière plus approfondie les questions de la recherche, en particulier sous l'angle de leur importance pour le secteur agricole. Soyez nos hôtes! Je me réjouis de pouvoir vous souhaiter à tous la bienvenue **le 19 mars à l'hôtel Bellevue à Berne** (inscription: [info@pgbfi.ch](mailto:info@pgbfi.ch)).*

*Lors de notre rencontre, **Gerardo Ramos, Global Head R&D Crop Protection, de Syngenta**, présentera quelques solutions innovantes capables de garantir une production sûre et qualitativement irréprochable à l'échelle internationale. Il s'étendra en outre sur les conditions-cadres dont l'industrie et le pôle suisse de la recherche ont besoin pour rester durablement performants.*

*Le GP FRI milite pour un pôle suisse de la recherche attractif, qui offre des emplois intéressants au personnel autochtone et étranger et qui reste un moteur d'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront continuer de garantir des prestations pour le bien de tous.*

*Votre Gerhard Pfister, Conseiller national*

*Président du GP FRI*

## En point de mire

### **Mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse**

Le 11 février, le Conseil fédéral a présenté la façon dont il entend mettre en œuvre concrètement l'initiative sur l'immigration de masse. La nouvelle norme constitutionnelle exige un contrôle de l'immigration qui tienne compte des intérêts économiques de la Suisse. Du point de vue de l'industrie de la recherche, la voie sur laquelle s'engage maintenant le Conseil fédéral pour appliquer l'initiative n'exploite pas suffisamment la marge de manœuvre dont il dispose. Il se propose de contourner le nombre des frontaliers ainsi que celui des détenteurs d'autorisations de court séjour de

moins d'une année alors que dans ces cas, il n'y a pas d'immigration à proprement parler dans la population résidente permanente. Telle qu'elle est prévue, l'application rigide de l'initiative ne répond pas au mandat constitutionnel: les intérêts économiques de l'ensemble de la Suisse ne sont pas suffisamment pris en considération et les accords bilatéraux sont en danger. En outre, le mandat constitutionnel selon l'intention du Conseil fédéral ne sera réalisé que lorsque les négociations avec l'UE auront débouché sur une solution consensuelle.

L'économie a présenté le 8 janvier ses idées sur la mise en application de l'initiative contre l'immigration de masse: elle demande un modèle en trois volets comportant une clause de sauvegarde et exigeant des efforts communs des employeurs privés et publics. Le principe de la clause de protection devrait être arrêté pour l'immigration en provenance des pays de l'UE et de l'AELE. L'exploitation cohérente du potentiel de main-d'œuvre indigène constitue une prochaine étape importante. Il est clair que cela va mettre les associations et entreprises à fort contribution, mais c'est à nous qu'il appartient de bien suivre les projets de réglementation examinés au Parlement: nous devons faire en sorte de faciliter l'accès du personnel indigène sur le marché et non de l'entraver. Enfin, troisième postulat, nous devons aussi veiller au niveau parlementaire à limiter les emplois publics. La création incessante de nouvelles réglementations se traduit aussi par la création de nouveaux postes pour y satisfaire. Si l'on veut endiguer l'immigration, il faut aussi veiller, lors de chaque prise de décision, à éviter de gonfler l'appareil étatique et le faire plutôt évoluer vers la minceur.

## Au Parlement

---

### **14.3835 Mo. Groupe PDC/PEV. « Modifier la législation en vue de promouvoir la main-d'œuvre nationale »**

#### **Conseil des Etats, mardi 3 mars**

Tant le Conseil fédéral que le Conseil national préconisent des modifications législatives destinées à promouvoir la main-d'œuvre indigène: ils proposent des mesures visant à réduire notre dépendance vis-à-vis de la main-d'œuvre étrangère, à encourager les femmes et les personnes âgées à exercer un emploi et à mener une politique de formation telle que l'offre et la demande sur le marché du travail se soldent par une pénurie de main-d'œuvre aussi faible que possible.

Un paquet bien ficelé peut contribuer à atténuer la pénurie de main-d'œuvre. C'est pourquoi le Conseil des Etats devrait soutenir la motion qu'il s'agira ensuite de mettre en œuvre.

### **15.3000 Mo. « Mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse »**

#### **Conseil national, lundi 9 mars**

La Commission de l'éducation, de la science et de la culture veut charger le Conseil fédéral d'instituer, en application de l'art. 41, al. 2 et 5, de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI), une commission (extraparlamentaire) chargée de transformer les structures des carrières scientifiques dans les hautes écoles suisses. Cette commission élaborerait un programme qui permettrait le passage, dès la prochaine période FRI, à un modèle de carrière à plusieurs niveaux. Celui-ci comprendrait les catégories de postes suivantes: «chercheur postdoctoral» (à durée déterminée), «professeur assistant» (en pré titularisation conditionnelle), «professeur associé» (à durée indéterminée) et «professeur ordinaire» (à durée indéterminée). Le programme en question prévoit des mesures visant à inciter directement les hautes écoles, dans le respect de leur autonomie, à introduire ces catégories de postes dans tous les domaines.

Le GP FRI devrait se montrer sceptique à l'idée de mettre sur pied à cette fin une commission extra-parlementaire: les hautes écoles disposent de ressources qui leur permettent de procéder aux transformations demandées. C'est à elles qu'il incombe de mener cette évolution à terme. De même, le Parlement, avec ses commissions, a suffisamment de possibilités pour accompagner les mesures qui s'imposent.

## Perspectives

---

### **Message sur la formation, la recherche et l'innovation (Message FRI 2017-2020)**

Le prochain message sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI) va fixer le cadre des engagements pour les années 2017 à 2020. En vue du débat sur le personnel qualifié, la question du financement des différents secteurs va revêtir encore davantage d'importance: il appartient au Parlement d'examiner les propositions du Conseil fédéral afin que tant le secteur de la formation professionnelle que celui de la formation universitaire et des hautes écoles présentent des perspectives de croissance qui ne défavorisent aucun domaine, mais au contraire les promeuvent tous. Dans la perspective d'un durcissement des conditions-cadre, nous devons parvenir au Parlement à orienter le domaine de l'éducation, et avec lui la Suisse, vers l'avenir. La Suisse ne pourra rester innovante et continuer à parader en tête du palmarès mondial que si elle est capable de promouvoir comme il convient les domaines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique).

### **Séance du 19 mars 2015**

#### **« Recherche agricole: quels résultats - quelles conditions-cadre? »**

**Gerardo Ramos, Global Head R&D  
Syngenta Crop Protection AG, Basel**

Lors de notre séance, **Gerardo Ramos, Global Head R&D Crop Protection, de Syngenta**, nous présentera des solutions de recherche innovantes, capables de garantir une production sûre et qualitativement irréprochable à l'échelle internationale. M. Ramos nous entretiendra par ailleurs des conditions-cadre dont ont besoin la place industrielle et le pôle suisse de la recherche pour pouvoir maintenir durablement leurs performances. La table ronde qui suivra, ainsi que le réseautage social, contribueront à clarifier les questions et permettront de procéder à des échanges informels.

Notre rencontre à l'hôtel Bellevue Palace débutera dès 12h30 par un buffet debout avec plats chauds et se terminera vers 14h45. Les conférenciers et le GP FRI se réjouissent de vous y rencontrer.

Nous accueillerons vos inscriptions avec plaisir à l'adresse [info@pgbfi.ch](mailto:info@pgbfi.ch)

#### **Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI**

Nordstrasse 15 – Case postale

CH-8021 Zurich

Tél. +41 44 368 17 11

Fax +41 44 368 17 70

E-Mail [info@pgbfi.ch](mailto:info@pgbfi.ch)

Internet [www.pgbfi.ch](http://www.pgbfi.ch)